



Tarifs 2026 - 2027

1. Contribution des familles

Montant de la contribution des familles :

	A l'année		10 échéances	
	Solidaire	Normale	Solidaire	Normale
Ecole	856 €	806 €	85,60 €	80,60 €
Collège	1 161 €	1 111 €	116,10 €	111,10 €
Lycée	1 333 €	1 283 €	133,30 €	128,30 €

Réduction « famille nombreuse » : 35% pour le 3^e enfant scolarisé dans l'établissement, 50% pour le 4^e et 85% pour le 5^e et les suivants.

Les frais de scolarité, de demi-pension et d'externat surveillé sont lissés sur 10 échéances d'octobre à juillet.

Une cotisation de **solidarité** de 5 euros par mois et par élève est proposée. La réduction famille nombreuse s'applique aussi à cette cotisation.

2. Frais de demi-pension et d'externat surveillé

	<u>demi-pension</u> <u>école</u> <u>par mois</u>	<u>demi-pension</u> <u>collège</u> <u>par mois</u>	<u>demi-pension</u> <u>lycée</u> <u>par mois</u>	<u>externat</u> <u>surveillé</u> <u>par mois</u>
1 j/sem	26,5 €	24,5 €	25 €	12,00 €
2 j/sem	59 €	49 €	50 €	24,00 €
3 j/sem	79 €	73,5 €	75 €	36,00 €
4 j/sem	106 €	98 €	100 €	48,00 €

Le coût **annuel** de la demi-pension et de l'externat surveillé est réparti en **10 mensualités égales (d'octobre à juillet)**.